

# Espace d'expression des groupes politiques du Conseil général

DE LA GAUCHE...

## Majorité départementale

### Une rentrée scolaire sous le « coût » de la décentralisation

■ La loi du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales, dite « acte II de la décentralisation », confie aux Départements la gestion des personnels techniciens, ouvriers et de service (T.O.S.) des collèges à partir janvier 2006.

Pour l'Isère, 750 postes sont concernés par ce transfert de l'Etat au Département. Il faut ajouter 101 personnes, faisant fonction de T.O.S., mais recrutées sous contrat emploi-solidarité (C.E.S.) ou contrat emploi consolidé (C.E.C.). Si les traitements des T.O.S. actuellement en poste seront théoriquement com-

pensés par l'Etat, les C.E.S. et C.E.C. seront en revanche à la seule charge du Conseil général, dès janvier 2006.

En utilisant l'article 49.3 de la Constitution, le gouvernement a ainsi imposé, sans aucun débat démocratique, un dispositif qui va peser lourd sur les finances départementales et donc, sur nos impôts locaux. Et au regard des besoins en fonctionnement des collèges, l'Etat nous lègue aussi un déficit d'une centaine de postes, une pénurie qu'il nous transfère sans le moindre euro pour la combler.

Les agents T.O.S. n'ont pas voulu de cette décentralisation-là. Mais elle s'impose, en Isère comme ailleurs et les vice-présidents concernés ont donc engagé un travail d'information et de concertation dès juin 2005, pour accueillir les personnels dans les meilleures conditions possibles. Le fonctionnement de nos collèges en dépend.

Notre ambition reste de faire des collèges de l'Isère de véritables lieux de vie, de diffusion du savoir et d'apprentissage de la citoyenneté. Le Conseil général poursuivra ses efforts pour relever le défi : 50 mil-

lions d'euros affectés chaque année à la modernisation des collèges, 85 chantiers en cours, 10 millions consacrés aux actions éducatives.

Face à une décentralisation aux logiques purement comptables qui menace l'école de la République, la majorité départementale de gauche place l'éducation au cœur de l'action publique, afin de garantir la meilleure égalité des chances à tous les jeunes Isérois.

... À LA DROITE

## Opposition départementale

### Chronique d'une asphyxie annoncée : les déplacements grenoblois

■ Les majorités PS, PC, Verts contrôlant la Ville de Grenoble, la Métro et le Département – et depuis quelque temps, la Région – avaient fait approuver il y a 18 mois environ, selon les assemblées, un ambitieux plan de déplacements pour améliorer la circulation dans l'agglomération grenobloise, pompeusement appelé Plan de déplacements urbains 2005-2010.

Ce plan, dont nous avons dénoncé le caractère électoraliste peu avant les élections cantonales, prévoyait un avancement significatif de la rocade nord. Mr Migaud voulait même faire une grande campagne de communication que le tribunal administratif a refusé en raison de la proximité des élections. Ce plan comprenait aussi un tramway Grenoble-Moirans dénommé Ysis. Il y eut des débats nombreux avec le public et un vote solen-

nel de chacune des assemblées.

Et aujourd'hui, nous apprenons par la presse que les présidents socialistes de ces collectivités renoncent à ce plan sans débat avec les assemblées délibérantes ni même sans consulter leurs alliés. Quel mépris ! Venant de ces députés qui à Paris fustigent un gouvernement qui ne tiendrait pas compte du parlement ! Et quelle dérision ! Dans le même temps, Mr Destot annonce avec ses amis l'abandon du tunnel sous la Bastille et de la ligne de tramway Grenoble-Moirans, et proclame la candidature de Grenoble pour les J.O. d'hiver 2018. Comment croire que cette candidature puisse être examinée avec sérieux alors qu'on ne peut pas déjà aujourd'hui pénétrer dans le centre ville !

Ces décisions graves nous amènent à préciser nos positions :

- le Plan de déplacements urbains doit être repris et même accéléré

- le financement doit pouvoir provenir de deux sources : un emprunt exceptionnel du Conseil général (pour rappel : nous avons laissé une situation financière très saine en 2001) et l'instauration d'un péage modéré sur le tunnel. Il nous semble normal que l'usager paye une partie de l'ouvrage comme on le fait partout (le tunnel à Marseille, TEO à Lyon, ...) sinon c'est le contribuable qui paye la totalité ; ceci permettrait aussi de dimensionner les ouvrages pour les camions alors que dans le projet actuel ils sont tous rejetés sur la rocade sud à travers les communes de Saint-Martin-d'Hères, Eybens, Echirolles. Merci pour elles !

- le Conseil régional doit encore accélérer l'augmentation des cadences

des TER dans les trois branches de l'Y Grenoblois :

- vers Rives, Le Grand-Lemps ou Saint-Marcellin où l'on doit nous dire quelles sont les capacités réelles.

- dans le Grésivaudan qui doit être électrifié en priorité avec le retour de la gare Dauphiné Savoie (liaison des TER et des TGV) à Montmélian et non pas dans les embouteillages de la ville de Chambéry.

- vers le sud, l'ouverture de l'autoroute vers Monestier-de-Clermont (et demain nous l'espérons si les socialistes ne mettent pas d'obstacles infranchissables vers Sisteron), va accélérer l'urbanisation de ce secteur ; la ligne ferroviaire Grenoble-Monestier-de-Clermont doit être améliorée, notamment pour la gare de Vif.